

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2016

**ETAIENT PRESENTS** : CETTIER Patrick, DESESTRET Mireille, PASSAS Jean-Claude, BLANC David, NURY Yvan, BUTAUD Josette, CHAPOUTIER Nicolas, ENGELVIN Danielle, LUBAC Jean-François, MARTIN Laurence

**ABSENTS** : BALTHAZARD Isabelle, BILLON Pascale, LASANCE Marion, PEYROT Alain (excusés), DESBOS Marie-Chantal

Le PV du 28 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

### Révision du zonage d'assainissement

Le Schéma Général d'Assainissement n'a jamais été mis à jour depuis son adoption. Pour les demandes de subvention pour l'assainissement collectif, le zonage doit être à jour.

Un plan de zonage et un dossier technique et administratif élaboré par le Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche est présenté et approuvé par le Conseil. Une enquête publique est obligatoire. Monsieur le maire saisira le Tribunal Administratif de Lyon pour la désignation d'un commissaire enquêteur.

### Défibrillateur

A l'heure actuelle, le défibrillateur se trouve dans la salle des associations à la mairie, la semaine et à la salle des fêtes, le week-end.

Au vu de son emplacement, il est décidé de demander un devis pour le déplacer à l'extérieur de la mairie ainsi qu'un devis pour un contrat d'entretien.

### Vote des subventions aux associations

De nouvelles demandes de subvention sont présentées au conseil.

Des critères devront être définis pour attribuer les subventions.

Un montant global sera inscrit au budget. Le montant alloué à chaque association sera voté ultérieurement.

### Divers

Les Cars du Vivarais, suite au courrier adressé en novembre pour signaler le danger lors de la prise des bus au village pour les enfants du secondaire, nous informent que les cars ne peuvent effectuer un demi-tour sur la place au vu de leurs longueurs.

Seul, le petit car qui passe à 7h00 prendra en charge une partie des élèves sur la place de la mairie, les autres élèves devront attendre le car sur la place et traverser une fois que le car sera arrêté au croisement.

L'immeuble que doit construire Ardèche Habitat au village s'appellera « La Résidence du Levant ».

Le recensement de la population est terminé et nous devrions avoir un premier chiffrage d'ici un mois.